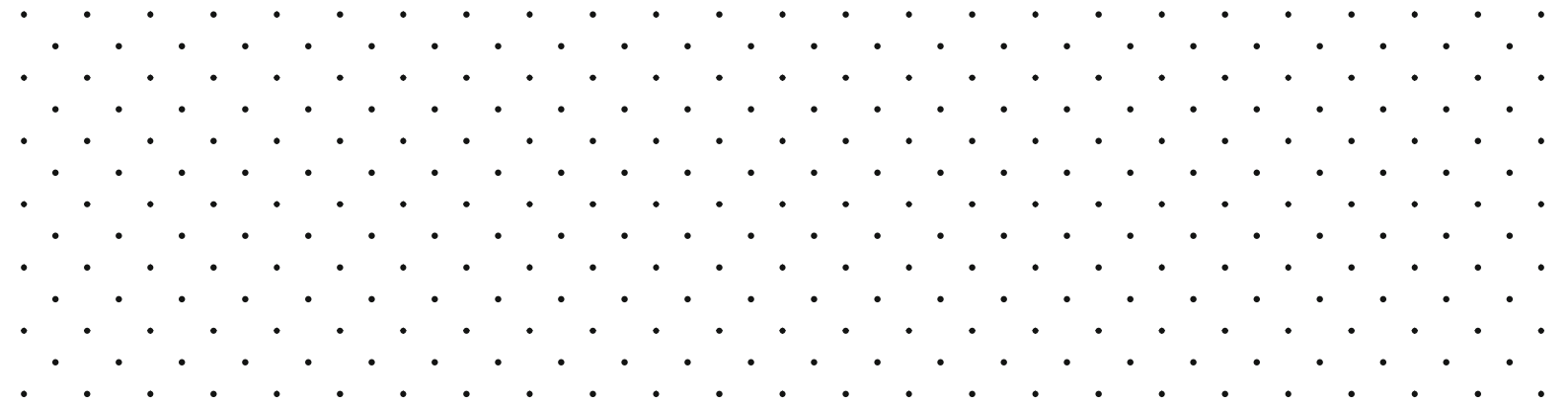


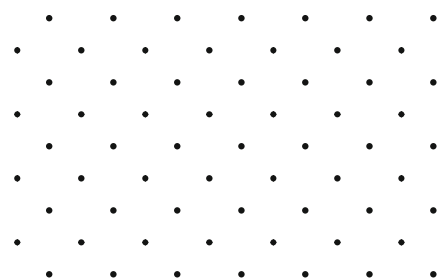


PROGRAMME DE TRAVAIL 2020

Soumis à l'approbation du conseil d'administration du 6 février 2020



Crédits photos : couverture : Vincent Rustuel / Jean-Baptiste Gastinne : E. Hourl



Jean-Baptiste GASTINNE

Président de l'AURH

ÉDITO



Au cours de l'année 2019, l'agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'Estuaire de la Seine a su renforcer son positionnement à toutes ses échelles d'intervention : les communes, les intercommunalités, l'Estuaire de la Seine, la Normandie et la Vallée de la Seine.

Pour l'année 2020, l'AURH a poursuivi sur cette ligne en construisant avec ses partenaires un programme de travail riche et ambitieux, décliné à toutes ces échelles.

À l'échelle des communes et des intercommunalité, l'AURH se prépare à élaborer une vision partagée des territoires avec des équipes recomposées suite aux élections municipales ; elle se prépare également à enclencher rapidement les actions qui marqueront le début des mandats.

À l'échelle de l'Estuaire de la Seine, l'AURH sera mobilisée en 2020 en appui des élus du Pôle métropolitain pour structurer des actions déjà bien engagées en matière de développement économique, de mobilité, d'attractivité touristique et d'environnement.

L'année 2020 sera également déterminante pour la Vallée de la Seine, sujet de mobilisation majeur pour l'Agence. L'enjeu, pour les agences d'urbanisme et l'ensemble des partenaires du contrat de plan qui lie l'État et les Régions Île-de-France et Normandie, est de mettre en perspective le développement de l'axe Seine en s'appuyant sur de nouvelles clés de lecture, d'imaginer de nouvelles thématiques, de nouvelles coopérations.

Pour autant, la plus-value de l'AURH va au-delà d'une expertise technique par échelle territoriale ; elle se mesure aussi à la capacité de toute l'équipe à créer du lien entre ses différents territoires d'intervention. L'Agence démontre, par exemple, de manière concrète, que le développement de la Vallée de la Seine dans ses composantes urbaines, économiques et paysagères se construit d'abord à l'échelle locale, dans un réseau d'acteurs large.

Faire du lien entre les échelles d'intervention de l'action publique, c'est, en premier lieu, faire du lien entre les différents acteurs impliqués dans l'aménagement des territoires. C'est dans cet esprit que l'AURH se positionne ; comme un espace de ressources au service de ses partenaires, un lieu ouvert, un cadre de débat prospectif et d'émergence de nouveaux sujets à enjeux pour les territoires.

Ce programme de travail pour l'année 2020 reflète pleinement cet état d'esprit.

Bonne lecture !



SOMMAIRE



AXE 1 PROSPECTIVE ET POLITIQUES PUBLIQUES

FOCUS

- » Conseil de développement Le Havre Seine Métropole
- » Vallée de la Seine - CPIER 1.3
Connaissance des paysages et de leur évolution

Retrouvez les actions de l'axe 1 à partir de la page 6

AXE 3 ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES

FOCUS

- » Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine - Schéma directeur pour la gestion des déchets ménagers
- » Vallée de la Seine - Contribution à la rédaction du 2^e Contrat de plan interrégional État-Régions

Retrouvez les actions de l'axe 3 à partir de la page 18

Retrouvez la liste complète des actions en pages 26 et 27

AXE 2 STRATÉGIES URBAINES ET TERRITORIALES

FOCUS

- » Cœur métropolitain de la communauté urbaine
Le Havre Seine Métropole
- » Master Urbanité Université du Havre
Projet professionnel étudiants

Retrouvez les actions de l'axe 2 à partir de la page 12

L'AURH

» **UNE ÉQUIPE ET DES
EXPERTISES AU SERVICE
DU TERRITOIRE** P 22

» **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** P 28



AXE 1

PROSPECTIVE ET POLITIQUES PUBLIQUES

Conseil de développement Le Havre Seine Métropole

FOCUS

01

Le Conseil de développement (Codev) de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole sera mis en place dès le début de l'année 2020. Les membres qui siégeront au sein de cette instance consultative représenteront les milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du territoire.

Le Codev produira une série d'avis et de recommandations portant sur les politiques publiques de la communauté urbaine à horizon 10 ans. Le Codev sera en capacité de répondre à des questions formulées par les élus et pourra se saisir de sujets qui lui semblent majeurs pour l'évolution du territoire. Cette instance se mettra en position de think tank territorial qui interviendra en complémentarité de la stratégie formulée par les élus.

L'AURH s'est vu confier l'animation d'ensemble du conseil de développement, ce qui implique :

- › un travail d'explicitation des orientations et actions de la collectivité auprès des membres de l'instance ;
- › l'apport d'éléments de diagnostics et de réflexions prospectives sur l'évolution du territoire ;
- › l'appui à l'animation des séances plénières et des commissions ;
- › une assistance dans la rédaction et la mise en forme des avis du Codev.

Référent : Simon du Moulin
Programme mutualisé d'activité
Nouvelle mission

Les travaux de suivi des politiques territoriales et d'observation animés par l'AURH permettent d'apporter aux décideurs des territoires des éléments d'éclairage et d'aide à la décision sur l'évolution des politiques locales. Cet axe du programme de travail intègre de manière importante la dimension prospective et permet d'interroger les évolutions des pratiques (consommation, habitat, loisirs) à moyen et long termes.

Les publications permettent de mettre en valeur la connaissance et les données détenues et analysées à l'Agence. Leur réalisation s'effectue en lien étroit avec l'ensemble de l'équipe, mais aussi avec les partenaires qui sont systématiquement associés à la formalisation, à la restitution sous forme de présentation ou de conférences et aux pistes d'amélioration des observatoires.

Vallée de la Seine - CPIER 1.3 - Connaissance des paysages et de leur évolution

FOCUS

02

Le volet 1.3 du contrat de plan interrégional État-Régions Vallée de la Seine, animé par l'école nationale supérieure du paysage de Versailles (ENSP) avec l'appui de l'AURH, inaugure une nouvelle dimension du travail à l'échelle de la Vallée de Seine.

Autour d'un réseau d'acteurs du paysage et de l'aménagement du territoire, des rencontres, sur le terrain, ont permis de construire une culture commune et un partage d'expériences. De Mantes-la-Jolie à Cherbourg, les terrains d'expérimentations ont été nombreux et ont donné lieu à des productions qui permettent de proposer une vision prospective et cohérente du paysage à l'échelle de la Vallée de Seine.

Cette dernière année du CPIER va permettre à l'ENSP et à l'AURH de diffuser la vision partagée et souhaitable des paysages de la baie et de la Vallée de Seine de demain, au plus près des préoccupations des territoires. Afin de capitaliser toutes ces informations, l'ENSP et l'AURH travaillent à l'élaboration de deux outils :

- › une représentation graphique rendant compte d'un état souhaité des paysages de demain ;
- › un ouvrage synthétisant les résultats des connaissances récoltées sur la Vallée de Seine et mettant en avant plusieurs projets exemplaires en termes de paysages et d'aménagement des territoires séquaniens.

Référente : Alix Guillemette
Convention - CPIER Vallée de la Seine (fiche-action 1.3)

©AURH



03

Référent : Elodie Hamel
Programme mutualisé d'activité

Veille, ressources documentaires et réseaux sociaux

VEILLE

La veille et les recherches documentaires permettent à l'AURH d'enrichir les réflexions de l'AURH et de ses partenaires, apportant un socle de connaissances sur les sujets abordés.

La sélection de l'information est un atout qui permet de découvrir et de partager des expériences innovantes, des projets enrichissants qui constituent un complément de connaissance. La veille est une valeur ajoutée qui permet de confronter différents points de vue, d'enrichir et d'élargir les pistes de réflexion : elle agit comme une fenêtre sur le monde.

Cette valeur ajoutée, l'AURH la propose depuis 2019 à ses adhérents, en adressant une newsletter de veille hebdomadaire proposant un regard sur l'actualité recouvrant un large spectre thématique (sur simple demande auprès d'Elodie Hamel notre référente Information et Réseaux sociaux : e.hamel@aurh.fr).

RÉSEAUX SOCIAUX

L'Agence est présente sur les réseaux sociaux, avec un objectif double. Le premier est de partager les travaux et implication dans les projets du territoire de l'estuaire et de la Vallée de la Seine.

Ces réseaux nous permettent également de relayer les informations, les pratiques et initiatives qui peuvent faire écho aux problématiques de nos adhérents. C'est un complément essentiel « du processus de communication ».

04

Référent : Tony Daniel dit
Andrieu
Programme mutualisé d'activité
Nouvelle mission

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole - Enjeu-actions : Faire naître un littoral métropolitain

À l'échelle de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, le littoral représente 65 kilomètres de côtes. Longé par le GR 21, chemin de randonnée préféré des Français, il est une interface entre la mer et le plateau, entre le territoire et l'infini. L'objectif de cette démarche serait de faire émerger un projet à la hauteur des enjeux métropolitains. Il s'agit de définir une politique permettant de concilier les enjeux touristiques, naturels, agricoles ou encore résidentiels.

05

Référente : Mathilde Mus
Programme mutualisé d'activité
Nouvelle mission

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole - Enjeu-actions : Adapter les politiques publiques au vieillissement

Dans les années à venir, le territoire fera face à des transitions (environnementales, démographiques). Il s'agit, pour la collectivité, d'engager les réflexions nécessaires pour appréhender au mieux ces phénomènes. Le regard que l'AURH porte sur le vieillissement de la population vise à produire plusieurs publications pour apporter un éclairage complet sur son impact sur les modes de vie, les espaces publics et d'envisager *in fine* de nouvelles façons de vivre et d'habiter le territoire. Ces réflexions ont vocation à proposer des analyses prospectives et à alimenter les orientations possibles en matière de politiques publiques.

06

Référent : Thierry Lochard
Programme mutualisé d'activité
Nouvelle mission

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole - Enjeu-actions : Quartiers Sud, une interface ville-port économique

La transformation des fonctions portuaires a nourri de grands projets de reconversion dans de nombreuses villes. Le Havre ne fait pas exception et le territoire de l'interface ville-port avance progressivement, jusqu'à constituer de nouveaux quartiers aux fonctions mixtes et bénéficiant d'un rapport à l'eau valorisant en zone urbaine. Pour maintenir un horizon prospectif de l'aménagement de la ville, l'AURH propose d'engager une réflexion sur les enjeux et leur intégration aux projets d'aménagement de cette interface concernée, à présent, par un projet de ligne de tramway.

07

Référente : Sophie Capitaine
Programme mutualisé d'activité

Observatoire de l'immobilier d'entreprise

L'observatoire de l'immobilier d'entreprise fournit une mesure et une analyse des marchés d'entrepôts, de bâtiments industriels / ateliers et de bureaux sur la place havraise. Il s'appuie directement sur les données recueillies auprès des agents et promoteurs immobiliers. Son bilan annuel permet de suivre les flux de constructions, de commercialisations (locations et ventes) et de disponibilités, pour les trois catégories de locaux.

Portant jusqu'alors sur le territoire de la Codah et de Caux Estuaire, l'étude du marché 2019 sera étendue à l'ensemble de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

L'analyse du marché des entrepôts, notamment logistiques, sera également approfondie pour mieux apprécier leur qualité. Des compléments d'analyse seront également apportés sur les territoires limitrophes.

Cet observatoire fait partie du réseau national des observatoires de l'immobilier d'entreprise, labellisé Immostat.

08

Référente : Mathilde Mus
Programme mutualisé d'activité

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole - Observatoire habitat et foncier

L'AURH possède une longue expérience en matière d'observation des dynamiques liées au logement et au foncier et peut compter sur de nombreux partenariats et conventions tissés au fil du temps (EPFN, Région Normandie) qui lui permettent d'enrichir ses études.

Les cahiers publiés au cours de l'année présenteront différentes analyses portant sur les dynamiques des marchés immobiliers de l'Estuaire de la Seine, la mobilisation du foncier pour des opérations de logements, la commercialisation des logements neufs.

Ces différentes publications proposeront des éléments de cadrage indispensables à l'élaboration des politiques publiques du territoire. Ils permettront notamment d'accompagner les collectivités territoriales dans la réalisation de leur programme local pour l'habitat en alimentant les diagnostics territoriaux servant de base à la définition des orientations politiques et à la mise en œuvre des programmes d'actions.

Les missions d'observation de l'AURH portant sur les dynamiques de l'habitat et des marchés fonciers permettent de mettre en lumière les problématiques liées au logement dans le territoire, d'analyser les tendances immobilières et de comprendre les enjeux auxquels les territoires devront faire face en matière d'habitat et de politique foncière.

09

Référente : Mathilde Mus
Programme mutualisé d'activité
Nouvelle mission

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole - Analyse de la vacance dans le parc de logements

Le parc de logements de la communauté urbaine est touché par un taux de vacance relativement important depuis plusieurs années. Le suivi simple du volume et du taux de logements vacants ne permet pas de comprendre pleinement le phénomène. L'AURH mobilise les données du fichier 1767bis de la DGFIP pour pouvoir mieux l'analyser et le comprendre. Cette base de données permet d'avoir une approche territorialisée précise de la vacance et une vision fine de sa durée. Par croisement avec d'autres bases de données, il sera aussi possible d'analyser les caractéristiques des logements touchés par la vacance.

10

Référente : Mathilde Mus
Programme mutualisé d'activité
Nouvelle mission

Caux Seine agglomération - Observatoire des loyers

Fort de son expertise en matière d'observation territoriale et d'habitat, l'AURH appuie Caux Seine agglomération pour mettre en œuvre un observatoire du marché locatif sur son territoire.

Cet observatoire doit permettre de déterminer précisément les prix moyens des loyers pratiqués dans le secteur locatif privé. Il s'agit pour la collectivité de disposer d'un outil opérationnel de connaissance du marché local permettant le pilotage des politiques publiques. Ce dispositif s'appuie notamment sur l'animation et la coordination d'un partenariat avec les professionnels de l'immobilier du territoire.

11

Référente : Marie-Hélène Cousin
Programme mutualisé d'activité
Nouvelle mission

Ville du Havre - Observatoire « Le Havre Ensemble »

L'observatoire « Le Havre Ensemble » a pour objectif de suivre, chaque année de 2019 à 2023, l'évolution du Havre et de ses grands quartiers, afin de mesurer les actions mises en place dans le cadre du projet d'innovation sociale « Le Havre Ensemble » de la Ville du Havre.

Il se présente sous la forme d'un ensemble d'indicateurs choisis par la Ville du Havre pour illustrer le plus précisément possible les évolutions, à l'échelle communale et infra-communale. Ces indicateurs sont regroupés en 14 thèmes concernant les évolutions sociodémographiques, les structures familiales, les grands groupes d'âge, le logement, la formation et l'emploi, la santé, la pauvreté et la solidarité, ainsi que les associations œuvrant auprès de la population.

12

Référente : Marie-Hélène Cousin
Programme mutualisé d'activité
Nouvelle mission

Ville du Havre - Portraits statistiques de territoires

Les portraits statistiques de territoire constituent un état des lieux des cinq grands territoires d'adjoints au Maire : Grand Centre / Sanvic, Plateaux Est, Plateaux Ouest, Quartiers Sud et Centre Ancien / Tourneville / Mare au Clerc.

Ils se présentent sous la forme d'un ensemble de données regroupées en 6 thèmes concernant la structure et l'évolution de la population, les familles, le logement, les ressources, l'emploi, l'enfance et la jeunesse.

Ces données, analysées à l'échelle de chaque grand quartier et à l'échelle la plus fine des Iris, sont un élément de connaissance des différents quartiers du Havre, à destination des élus et techniciens de la Ville du Havre.

13

Référent : Mathilde Mus
Contrat
Nouvelle mission

Alcéane - Mission d'accompagnement pour la mise en place d'une plateforme d'informations géographiques

Reconnue pour ses compétences en matière de système d'information géographique, l'AURH met à disposition d'Alcéane un outil de cartographie interactive. Il s'agit pour Alcéane de disposer d'une carte dynamique permettant de visualiser et de situer l'ensemble de son patrimoine, près de 16 000 logements sur le territoire, pour pouvoir ainsi le replacer dans un contexte territorial (équipements et services présents à proximité). L'outil mettra également à disposition des données générales aux échelles communales ou infracommunales permettant d'accéder à des éléments d'observation statistique sur le territoire.

14

Référente : Sophie Capitaine
Programme mutualisé d'activité

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole - Évaluation du plan de déplacements urbains à mi-parcours

Approuvé en 2013 pour la période 2013-2022, le plan de déplacements urbains doit faire l'objet d'une évaluation à mi-parcours. En accord avec les enjeux environnementaux contemporains et les objectifs de reports modaux de la voiture vers des modes alternatifs à l'automobile, notamment, cette évaluation pourra participer à la réflexion du prochain plan de déplacements urbains sur le nouveau périmètre de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

15

Référente : Sophie Capitaine
Programme mutualisé d'activité
Nouvelle mission

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole - Cahiers de la mobilité

Réalisés à partir des résultats de l'enquête déplacements de 2018, les cahiers de la mobilité se veulent être un éclairage sur la mobilité actuelle des habitants de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

Après un premier numéro présentant les principaux résultats de l'enquête, un deuxième numéro ciblera la pratique du vélo chez les habitants de la communauté urbaine. D'autres thèmes seront ensuite approfondis tels que la mobilité selon l'âge, selon le sexe, les temps de déplacements, les relations entre urbain et péri-urbain, entre ville basse et haute du Havre.

16

Référente : Mathilde Mus
Convention - CPIER Vallée de la Seine (fiche-action 1.1)

Vallée de la Seine - Dispositif d'observation, d'études et de prospective

L'AURH poursuit le travail d'observation et de mise à disposition de cartes et données des dynamiques démographiques, économiques, sociales, foncières... de la Vallée de la Seine.

Après avoir ouvert au grand public un outil de cartographie interactive, la coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine publiera un atlas cartographique reprenant des éléments d'observation des dynamiques du territoire, cartes clés des différentes études réalisées par la coopération, ainsi qu'une vision prospective.

17

Référente : Alix Gay
Programme mutualisé d'activité

Données clés de l'Estuaire de la Seine

Depuis 2015, l'AURH publie un portrait statistique des intercommunalités de l'estuaire de la Seine, régulièrement remis à jour. En mai 2017, un portail de cartographie interactive (www.donneesclcs.aurh.fr) est venu compléter le dispositif en présentant une sélection de données consultables en ligne de façon dynamique. En 2020, l'AURH proposera de nouveaux outils et de nouvelles explorations.

AXE 2

STRATÉGIES URBAINES ET TERRITORIALES

Cœur métropolitain de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole

FOCUS

18

Cœur historique de la ville, le cœur métropolitain est aujourd'hui un secteur de projets. Globalement désigné par le territoire qui s'étend depuis la plage à l'ouest jusqu'aux quartiers sud à l'est, il véhicule une image maritime du Havre, à travers ses nombreux bassins, qui confèrent aux lieux une qualité urbaine recherchée. Son visage est aujourd'hui en mutation rapide, de nombreux projets bousculent sa construction (plan campus, grand quai, citadelle, réinventer Le Havre, etc.), et proposent de nouveaux usages pour l'espace, et de nouvelles manières de vivre pour ses usagers.

Ces évolutions formatent l'espace public. Réceptacle de la vie urbaine, il lie les différents programmes du cœur métropolitain. Son importance est cruciale, à la fois dans le bon fonctionnement du cœur mais également dans l'image que renvoie cet élément aux habitants et nombreux touristes qui l'arpentent.

L'objectif de cette réflexion est de (re)questionner cet espace afin d'y intégrer les nouveaux enjeux urbains dans toutes leurs composantes (mobilité, environnement, vivre-ensemble, etc.) et de proposer des aménagements qui soient innovants et à l'écoute des besoins de l'ensemble des habitants du territoire.

Référent : Tony Daniel dit Andrieu
Programme mutualisé d'activité



©Vincent Rustuel

L'appui à l'élaboration de stratégies territoriales est au cœur des missions de l'AURH. Les compétences de l'Agence portent à la fois sur des missions de conception, de conseil, de construction et d'animation.

L'Agence est en mesure d'accompagner ses adhérents et ses partenaires locaux dans la construction des politiques publiques touchant aux modes de vie (habitat, déplacements, environnement...) et au champ de la planification et de la stratégie urbaine à toutes les échelles.

L'intervention de l'AURH est singulière : elle s'opère sur des échelles temporelles et spatiales variées. Les politiques de programmation (habitat, foncier...), tout comme la planification stratégique, demeurent des compétences centrales dans l'intervention de l'Agence. Elles sont complétées par une expertise en matière de projet urbain et d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans les programmes portés par les collectivités.

De nouveaux champs d'exploration viennent compléter ces expertises. Il s'agit notamment de questions relatives aux espaces naturels, à l'expertise foncière, aux paysages. Cet élargissement thématique renforce la capacité de l'Agence à accompagner des politiques publiques efficaces.

Master Urbanité de l'Université du Havre - Projet professionnel étudiants

FOCUS

19

Dans le cadre de l'Institut d'Urbanisme de Normandie, le master Urbanité (URBANisme durable, Numérique, Ingénierie, Transports, Environnement) forme les futurs acteurs de l'urbanisme, de l'aménagement, de la gestion et du développement des territoires.

Ce master propose en première année un atelier professionnel « projet urbain » co-animé par l'AURH. Cet atelier vise à exploiter les savoirs théoriques et leur mise en pratique sur un quartier de la ville du Havre. Pour alimenter la démarche de projet urbain, l'AURH apporte son regard professionnel et ses conseils de la phase diagnostic, élaborée en commun, aux propositions d'aménagement réalisées en plusieurs groupes de travail. Les étudiants doivent se confronter aux réalités du terrain, proposer des rendus cartographiques de qualité et construire un récit global et cohérent. Les travaux seront ensuite présentés aux élus de la Ville du Havre. Après le quartier Graille-Soquence traité en 2019, les étudiants s'intéresseront, en 2020, aux quartiers délimités par l'avenue du Bois au Coq.

Au travers de ces interventions, l'AURH souhaite promouvoir une culture du projet urbain afin de mettre en marche une dynamique permanente de réflexion sur les évolutions de la ville et du territoire de l'estuaire.

Référent : Thierry Lochar
Convention



©AURH

20

Référent : Frédéric Bezet
Contrat
Nouvelle mission

Communauté de communes Pont-Audemer / Val de Risle - Étude prospective

En 2018 et 2019, l'AURH a accompagné la communauté de communes Pont-Audemer / Val de Risle dans sa réflexion pour un positionnement stratégique de son territoire. Ce travail a abouti, en 2019, à l'élaboration d'un plan guide et à la co-construction d'une dizaine d'actions pour sa mise en œuvre.

En 2020, l'AURH souhaite accompagner le territoire en proposant une réflexion prospective en tenant compte des orientations prises dans les documents préalablement rédigés (PLUi, PCAET,...).

21

Référent : Simon du Moulin
Programme mutualisé d'activité
Nouvelle mission

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole - Accompagnement à l'élaboration de la stratégie territoriale

Cette action a pour principal point de sortie la formalisation de la stratégie territoriale de la collectivité, à l'appui de groupes de travail, prolongeant ainsi les échanges menés en amont de la fusion des intercommunalités. En parallèle, cette réflexion pourrait utilement nourrir la construction des documents d'urbanisme et de programmation à venir (PLH, PCAET, PDU, PLUi...).

Cette action s'inscrit dans la continuité de l'élaboration du document « Portrait de la communauté urbaine » présentant une analyse et des enjeux problématisés aux élus de l'intercommunalité naissante.

22

Référent : Frédéric Bezet
Programme mutualisé d'activité
Nouvelle mission

Anticiper l'évolution des documents d'urbanisme de la Pointe de Caux

L'évolution des périmètres intercommunaux donne la possibilité de reconsidérer les projets d'aménagement du territoire. L'apparition de PLUi, le renouvellement des SCoT, sont autant de chantiers qui interrogent le projet des collectivités et la dimension prospective de l'aménagement du territoire. En particulier à l'échelle de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, l'AURH propose d'accompagner les services et les élus pour identifier les enjeux et problématiques qui seront soulevés lors de l'élaboration des documents.

Il s'agit avant tout d'appréhender la question du positionnement et des ambitions du territoire afin de formaliser, en amont des procédures d'élaboration, une réflexion de fond sur la portée et le contenu des documents d'urbanisme.

23

Référent : Frédéric Bezet
Programme mutualisé d'activité
Nouvelle mission

Modifications des SCoT des Hautes Falaises et Le Havre Pointe de Caux Estuaire

La loi Grenelle II instaure l'obligation de procéder, dans les 6 ans après l'approbation du SCoT, à l'analyse des résultats de l'application du schéma. Au-delà de l'obligation formelle, cette évaluation est nécessaire pour mieux se projeter dans l'avenir en intégrant, notamment, la modification des périmètres des établissements publics porteurs de SCoT (en application de la loi NOTRe et du schéma départemental de coopération intercommunale).

Outre l'identification des évolutions du document et avis rendus, l'étude propose une lecture des effets de l'application du document d'orientations et d'objectifs du SCoT : production de logements, consommation foncière, stratégie paysagère et environnementale, gestion du littoral...

24

Référent : Thierry Lochard
Programme mutualisé d'activité
Nouvelle mission

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole - Élaboration du Plan Vélo

La communauté urbaine a missionné l'AURH pour construire son plan vélo à l'horizon 2030. L'objectif est de produire une étude de préfiguration permettant de dégager des pistes d'orientations sur la base d'un diagnostic partagé. L'étude portera sur :

- › un état des lieux des aménagements et pratiques actuelles ;
- › les enjeux liés au développement de la pratique du vélo sur le territoire (déplacements utilitaires et récréatifs) ;
- › l'établissement d'un premier schéma de principe comportant un réseau structurant et un réseau secondaire ;
- › des actions complémentaires à mettre en place pour favoriser l'usage du vélo : stationnement, services...

Ce travail sera complété par une mission d'expertise confiée à un prestataire vérifiant la faisabilité technique du schéma et son coût financier.

25

Référente : Mathilde Mus
Programme mutualisé d'activité

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole - Poursuite du programme local de l'habitat

L'AURH accompagne la communauté urbaine dans l'élaboration et la mise en œuvre de sa politique locale de l'habitat. L'année 2019 a été consacrée à la construction du diagnostic territorial permettant d'identifier les enjeux clés du futur programme local de l'habitat en 2019. L'année 2020 sera celle de la définition des orientations stratégiques de ce nouveau PLH. Il s'agira ensuite de décliner les grandes ambitions politiques de la communauté urbaine à travers un programme d'actions opérationnelles et une territorialisation cohérente des actions.

26

Référent : Alix Guillemette
Programme mutualisé d'activité
Nouvelle mission

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole - Préfiguration du plan climat air-énergie territorial

Le plan climat air-énergie territorial (PCAET) est un outil de planification qui fixe la stratégie locale en matière de sobriété énergétique, de lutte contre le changement climatique et d'amélioration de la qualité de l'air, qui se traduit par un plan d'actions. L'AURH accompagnera la communauté urbaine pour la rédaction du cahier des charges de ce nouveau document d'échelle intercommunale et proposera également des éclairages spécifiques sur certains enjeux majeurs susceptibles d'émerger lors de son élaboration.

27

Référent : Thierry Lochar
Programme mutualisé d'activité
Nouvelle mission

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole - Accompagnement pour la réalisation d'une ligne C de tramway

La communauté urbaine Le Havre Seine Métropole envisage d'étendre son réseau de tramway en direction des quartiers Sud du Havre, d'Harfleur et de Montivilliers. L'AURH apportera son expertise urbaine en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage pour accompagner ce projet structurant : enjeux et grandes orientations, identification des potentiels fonciers, projets urbains et économiques identifiés.

28

Référent : Frédéric Bezet
Programme mutualisé d'activité
Nouvelle mission

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole - Étude foncière

Les récentes annonces en faveur d'un « zéro artificialisation nette » renforcent l'attention, déjà présente sur le territoire, sur les friches, espaces urbains délaissés et dents creuses non bâties qui deviennent autant de potentiels fonciers exploitables à terme.

Dans cette perspective, Le Havre Seine Métropole, lance en 2020 une étude de stratégie foncière afin de permettre la mise en œuvre de sa politique d'aménagement du territoire. L'AURH accompagnera la communauté urbaine dans la définition des objectifs de cette politique avant de conduire un travail d'identification des potentiels fonciers à l'échelle des 54 communes. Il devra quantifier et qualifier ce potentiel : surfaces disponibles, caractéristiques des terrains, capacité de mutation, historique d'usage. Cette mission est réalisée pour la communauté urbaine avec le concours de la Région Normandie et de l'EPF Normandie.

29

Référent : Jessy Oukoloff
Convention - CPIER Vallée de la Seine (fiche-action 1.4)

Vallée de la Seine - CPIER 1.4 - Requalification des sites stratégiques

2020 annonce la mise en place des programmes d'études lancés sur les 3 sites de Technor, de la Citadelle et des Magasins généraux. L'AURH et ses partenaires de la CCI et de l'EPF-N accompagnent les collectivités pour la transformation de vastes sites à vocation économique. Cette démarche, exemplaire à l'échelle de la Vallée de la Seine, a vocation à proposer des méthodes de restructuration et de densification de tissus d'activités situés en zone urbaine.

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE - SITE TECHNOR (PILOTE : THIERRY LOCHARD)

Le site Technor, situé dans les quartiers Sud du Havre, est une vaste emprise où sont implantées de nombreuses entreprises. Très dynamique, il illustre les capacités du tissu économique, en interface ville-port, à proposer des potentiels fonciers et des emplois à proximité du cœur d'agglomération. En 2020, une analyse sera menée pour définir les déterminants fonciers, économiques et urbains afin de renforcer la valorisation économique du site, de proposer de nouveaux services aux entreprises et aux salariés.

HAROPA - PORT DU HAVRE - SCHEMA DIRECTEUR DE LA CITADELLE (PILOTE : TONY DANIEL DIT ANDRIEU)

L'AURH accompagne Haropa - Port du Havre dans la réalisation d'un masterplan pour l'atoll de la Citadelle. Situé en plein cœur métropolitain, à proximité du centre-ville, du campus et du port, cet espace urbain concentre de nombreux enjeux qui seront définis et explorés avec une équipe de concepteurs. Au premier semestre 2020, il s'agira d'explorer des scénarios prospectifs pour déterminer le devenir du secteur et proposer un plan guide pour conduire l'aménagement du site.

VILLE DU HAVRE - SITE DES MAGASINS GÉNÉRAUX (PILOTE : FRÉDÉRIC BEZET)

Le site des Magasins généraux concentre à lui seul de nombreux enjeux pour la Ville du Havre : par son échelle avec ses 20 hectares d'entrepôts et magasins, par son positionnement en entrée de ville et ses qualités patrimoniales. Dans ce site déjà occupé, le trait singulier de l'étude sera de dépasser les enjeux programmatiques pour aboutir à la définition d'un montage opérationnel, financier et partenarial qui permettra d'associer tous les acteurs présents et de proposer une méthode reproductible pour d'autres sites d'activité en renouvellement urbain.

30

Référent : Thierry Lochard
Programme mutualisé d'activité
Nouvelle mission

Ville du Havre - Projet urbain Soquence

La Ville du Havre souhaite conduire une réflexion prospective et partenariale sur l'évolution de ce quartier fortement marqué par la présence de l'habitat social. L'AURH interviendra pour présenter les grandes caractéristiques du quartier, qualifier le patrimoine bâti et définir les enjeux à court et moyen termes pour le quartier.

31

Référent : Frédéric Bezet
Programme mutualisé d'activité

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole - Assistance à maîtrise d'ouvrage « Projets urbains » STOC

Le soutien technique opérationnel aux collectivités (STOC) est un dispositif proposé aux communes en application du programme local de l'habitat (PLH) de la communauté urbaine. Les professionnels de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, de l'État, du CAUE et de l'AURH sont mis à disposition des communes pour les accompagner dans leurs projets urbains. Chacun, sur son domaine de compétence, questionne les projets et propose des pistes d'optimisation au regard des procédures à mener, pour l'insertion urbaine et paysagère, la programmation et l'architecture.

32

Référent : Frédéric Bezet
Programme mutualisé d'activité

Ville de Sainte-Adresse - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet urbain Cap de la Hève

La construction de la nouvelle école nationale supérieure maritime (ENSM) sur les bassins de la ville du Havre a laissé vacants des bâtiments et un terrain d'exception sur les hauteurs de Sainte-Adresse. La commune a très tôt souhaité développer, sur ce site de 3,5 hectares, une opération immobilière exemplaire et innovante. La qualité architecturale du bâtiment principal qui sera préservé et l'insertion du projet dans une opération plus globale de valorisation du Cap de la Hève ont nécessité une approche singulière. L'AURH a ainsi accompagné la ville de Sainte-Adresse dans la prescription de la modification du plan local d'urbanisme, le recrutement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage et la rédaction d'un cahier de recommandations, en vue de la consultation en 2020, de promoteurs pour l'aménagement de la zone.

33

Référent : Thierry Lochard
Programme mutualisé d'activité

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole – Programme opérationnel régional : aide aux financements des projets communautaires

L'AURH accompagne la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole dans le suivi technique du programme opérationnel régional (POR - fonds FEDER FSE) avec l'analyse des candidatures en cohérence avec la stratégie urbaine définie.

Entre 2017 et 2019, 9 projets ont été traités et financés pour un montant total de 6,5 millions d'euros. D'autres projets candidats au POR sont attendus durant l'année 2020.

34

Référent : Thierry Lochard
Contrat

Communauté de communes Cœur Côte Fleurie - Réalisation du volet Mobilités du plan climat air énergie territorial

L'AURH réalise, depuis 2018, le volet mobilités du plan climat air énergie territorial de la communauté de communes Cœur Côte Fleurie, en partenariat avec le SDEC et le CEREMA. Les PCAET, obligatoires pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants, fixent des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'augmentation de leur potentiel de séquestration. Fin 2019, le plan d'actions a été validé. Au premier trimestre 2020, les actions seront priorisées à échéance 2026. Le PCAET sera ensuite finalisé, prêt pour sa mise en œuvre.

35

Référent : Tony Daniel dit Andrieu
Programme mutualisé d'activité
Nouvelle mission

Port-Jérôme-sur-Seine - Projet Europan

Europan est un concours d'idées d'architecture et d'urbanisme suivi de réalisations. Lancé en 1989, il est ouvert à échelle européenne et aborde des thématiques diverses et variées. Tournée autour des villes productives, la 15^e session a choisi Port-Jérôme-sur-Seine comme lieu de réflexion, en particulier le site de l'entrée sud, à l'interface entre la zone industrielle et la ville. L'enjeu : passer d'une économie linéaire à une économie circulaire et faire évoluer les métabolismes. L'AURH accompagnera Port-Jérôme-sur-Seine et les équipes lauréates dans le processus de projet afin d'aider à l'émergence d'un projet de qualité capable de « réconcilier » urbain et industrie.

36

Référent : Jessy Oukoloff
Programme mutualisé d'activité

Collaboration avec la Maison de l'architecture de Normandie – Le Forum

Participer à la programmation de la MAN, à travers une intervention ou une visite, permet à l'AURH de s'adresser au grand public. En 2020, l'AURH participera à la nouvelle édition du festival ZigZag, festival d'architecture et des arts de l'espace.

D'autres collaborations pourraient intervenir, notamment la publication d'une nouvelle édition de la brochure de découverte des architectures contemporaines des quartiers Sud de la Ville du Havre.

37

Référent : Simon du Moulin
Programme mutualisé d'activité

Programme de travail régional de la coopération des agences d'urbanisme normandes

Les agences d'urbanisme normandes (AURBSE, AUCAME, AURH) continueront, en 2020, leur mobilisation auprès de la Région Normandie sur plusieurs sujets à enjeux pour le territoire régional.

Cette coopération inter-agences d'urbanisme portera, en particulier, sur la mise œuvre du Sradet que les agences ont contribué à formaliser en 2019, et sur la mise en commun des données essentielles au pilotage de politiques publiques d'échelles régionale, intercommunale et communale.

AXE 3

ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES

FOCUS

38

Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine - Schéma directeur pour la gestion des déchets ménagers

En 2016, chaque Français a produit 4,6 tonnes de déchets (tous types confondus). Cette filière, qui compte 110 000 emplois directs, connaît de profondes évolutions réglementaires. Pour cette raison, le Pôle métropolitain a initié une réflexion globale sur son positionnement en matière de gestion des déchets ménagers. La question des déchets, au cœur de l'économie circulaire, devient centrale à l'heure où les objectifs d'augmentation de la valorisation croisent ceux de réduction des volumes produits. La finalité ne sera plus d'évacuer mais de créer de la valeur avec ces gisements et de proposer de nouvelles solutions au sein même des territoires.

Au cours de l'année 2020, il est prévu de dresser un schéma directeur permettant d'identifier les filières, sujets, infrastructures qui seraient susceptibles d'apporter une valeur ajoutée au traitement des déchets dans les intercommunalités de l'estuaire de la Seine.

Le travail mené avec le Pôle métropolitain consistera à identifier les gisements de production et les modalités de traitement qui sont associées sur chacun des territoires. Partant du principe que de nouvelles formes de gestion des déchets sont à trouver, le partage de connaissances, le déploiement de solutions coordonnées et concertées seront à même d'aider les collectivités à franchir ce cap.

Référent : Jessy Oukoloff
Programme mutualisé d'activité



©istock

Le profil du territoire de l'estuaire de la Seine exige que l'AURH soit particulièrement investie sur les problématiques d'attractivité économique.

L'Agence opère à présent dans des champs d'intervention élargis qui correspondent aux nouvelles compétences des collectivités et aux aspirations des élus, notamment portées par les nouvelles structures de coopérations territoriales (Intercommunalités, pôles métropolitains).

La question de l'attractivité économique des territoires est désormais appréhendée de manière large et intègre l'ensemble des composantes de l'économie Estuarienne et Normande, aussi bien métropolitaines (industrie, logistique, tourisme) que présentielles (cadre de vie, commerce, santé).

L'Agence propose ainsi ses compétences pour de nouveaux travaux en lien avec le tourisme, la gestion des déchets, le foncier économique ou encore l'agriculture.

Vallée de la Seine - Contribution à la rédaction du 2^e contrat de plan interrégional État-Régions

FOCUS

39

L'actuel contrat de plan interrégional État-Régions (CPIER) Vallée de la Seine arrive à son terme en 2020. Un nouveau contrat de plan pour la période 2021-2026 est déjà en préparation.

L'AURH, en partenariat avec l'ensemble des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine et les partenaires du CPIER, contribuera activement aux réflexions sur le contenu et les modalités du prochain CPIER. Ces réflexions auront nécessairement comme préalable un bilan stratégique des actions menées entre 2015 et 2020. Des démarches, nombreuses et variées, ont été menées ; il sera essentiel de capitaliser sur les dynamiques impulsées ces dernières années.

Pour l'année 2020, l'État et les Régions Île-de-France et Normandie ont demandé aux agences d'urbanisme d'animer une série d'ateliers prospectifs destinés à alimenter les réflexions sur le prochain CPIER. Plusieurs journées se sont ainsi tenues sur des thématiques à enjeux pour la vallée de la Seine comme les nouvelles mobilités, la consommation foncière, l'énergie et le développement économique que l'AURH a traité plus particulièrement.

L'AURH souhaite plus spécifiquement mettre en débat la question des nouveaux leviers d'attractivité économique de la Vallée de la Seine. L'atelier du 28 janvier 2020 permettra de comparer les angles de vue des élus, des représentants du monde économique et de chercheurs pour identifier les nouveaux leviers du développement économique et dresser des pistes d'action pour le prochain CPIER.

Référent : Simon du Moulin
Convention - CPIER Vallée de la Seine
Nouvelle mission

40

Référent : Pierre-Denis Sens
Programme mutualisé d'activité

Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole - Toile des formations

Dans le cadre du plan campus, et dans le souci d'intégrer au mieux les étudiants et enseignants-chercheurs dans la dynamique du campus, la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole souhaite valoriser ses offres de formation d'enseignement supérieur et ses laboratoires de recherche. Elle souhaite également analyser l'insertion des étudiants et les impacts du campus sur son territoire.

Au cours de l'année 2019, l'AURH a réalisé un « proof of concept » cartographiant l'ensemble des offres de formations académiques du territoire. Pour cette année 2020, l'AURH souhaite développer davantage cet essai réussi et établir des liens avec le monde économique ; l'ambition finale étant d'articuler le monde académique avec le monde économique.

41

Référente : Émilie Lebrun
Programme mutualisé d'activité

Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine - Mise en œuvre de la stratégie de développement touristique et de promotion du territoire de l'estuaire de la Seine

L'étude, menée en 2019 pour le Pôle métropolitain et supervisée par l'AURH, a identifié 4 enjeux à l'échelle de l'estuaire au cours de sa phase de diagnostic : l'attractivité pour faire connaître et faire venir ; la compétitivité pour diffuser les flux et allonger la durée de séjour ; la professionnalisation pour monter en compétence et améliorer la qualité des services ; l'innovation pour s'adapter et anticiper les évolutions du secteur touristique.

La stratégie est déclinée en 3 axes et 22 actions dans un cadre d'opérations à court, moyen et long termes. L'AURH est missionnée pour la mise en œuvre de 8 des 14 actions prioritaires pour 2020.

AXE DE TRAVAIL N°1 - MOBILITÉ

- › Optimiser le service de transports en commun existant à la desserte des sites touristiques ;
- › Étudier la faisabilité d'une liaison côtière saisonnière en bus sur l'axe majeur Deauville-Fécamp ;
- › Développer les itinérances et mobilités cyclables ;
- › Valoriser touristiquement les sentiers pédestres existants ;
- › Pérenniser les traversées de l'estuaire et étudier le déploiement de l'offre des traversées.

AXE DE TRAVAIL N°2 - ATTRACTIVITÉ & COMPÉTITIVITÉ

- › Étendre certains évènements matures sur tout le territoire de l'estuaire ;
- › Soutenir et développer les initiatives événementielles fédératrices du territoire de l'estuaire.

AXE TRAVAIL N°3 - INNOVATION & EXPÉRIMENTATION

- › Collecter et centraliser les données existantes et les compléter par un dispositif d'observatoire.

L'AURH apportera également son soutien technique aux actions portées par les offices de tourisme.

- › Développer des produits touristiques thématiques forts et fédérateurs autour du slow tourisme (action pilotée par In Deauville) ;
- › Créer un rendez-vous de réflexion sur les tendances touristiques et innovations technologiques (action pilotée par l'office de tourisme intercommunal de Fécamp) ;
- › Améliorer la connaissance des offres incontournables de l'estuaire pour les personnels d'accueil et les saisonniers (action pilotée par Le Havre Étretat Normandie Tourisme).

42

Référente : Alix Guillemette
Programme mutualisé d'activité
Nouvelle mission

Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine - Vers une stratégie alimentaire métropolitaine

Les élus du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine souhaitent œuvrer à la mise en avant de la richesse des productions agricoles mais également de leurs complémentarités (grandes cultures, élevages, maraîchages, etc). L'AURH, en s'appuyant sur plusieurs scénarios d'évolutions des comportements alimentaires (augmentation des demandes en produits bio et/ou locaux), travaillera à l'élaboration d'une stratégie de préservation et d'adaptation de l'espace agricole et de ses activités répondant à ces nouvelles exigences.

43

Référents : Pierre-Denis Sens
Alix Guillemette
Programme mutualisé d'activité

Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine - Analyse prospective sur le foncier économique de l'Estuaire en lien avec les compensations environnementales

Les élus du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine ont confié à l'AURH le soin de mener une démarche globale sur le foncier à vocation économique du territoire. Ce travail, porté par le Pôle métropolitain, s'inscrit dans une démarche partenariale avec les collectivités, les services de l'État, les agences de développement et les chambres consulaires.

L'état des lieux des zones d'activités économiques et l'analyse de leurs sensibilités environnementales permettent notamment de proposer des outils d'optimisation de ce foncier et de suggérer d'éventuels sites de compensation.

44

Référent : Pierre-Denis Sens
Programme mutualisé d'activité

Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine - Open data

Le Pôle métropolitain s'est inscrit très tôt dans une démarche de partage de l'information et de transparence de l'action publique. Il a mis en place dès 2018, en s'appuyant sur l'AURH, un portail Open data à l'échelle de l'Estuaire dans un souci de développement territorial. Ce portail vise à fédérer le territoire en proposant à divers partenaires contributeurs de participer au partage de l'information.

Le Pôle métropolitain souhaite également enrichir cette plateforme et susciter le développement économique en proposant aux partenaires d'animer cette démarche, afin de dépasser les seules exigences législatives.

Afin de favoriser la réutilisation des données numériques libérées dans le cadre de l'ouverture de son open data, le Pôle métropolitain organisera, en partenariat avec l'AURH, des événements numériques de formats divers (hackathon, cartographie participative...). Ces manifestations réuniront des publics d'horizons variés (entreprises, start-up, développeurs et étudiants) souhaitant participer à des événements numériques innovants, en lien avec l'open data.

Le Pôle métropolitain souhaite dans le même temps sensibiliser tous les publics (étudiants, élus, techniciens, acteurs économiques...) à sa démarche d'ouverture de la donnée en proposant son « Open Data Tour » et participer au cours de l'année à des manifestations numériques. L'AURH accompagne le Pôle métropolitain dans cette action.

45

Référent : Thierry Lochar
Programme mutualisé d'activité

Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine - Plan Mobilités

Le groupe de travail mobilités du Pôle métropolitain permet de partager, de coordonner des actions entre les EPCI adhérents au Pôle et la Région Normandie : réseau de transports collectifs, mobilités actives (Seine à Vélo, Vélomaritime, boucles locales) et autres solutions de transports alternatives à la voiture. Fin 2019, l'AURH a engagé une réflexion autour du co-voiturage en accompagnant le pôle sur :

- › le déploiement des solutions de co-voiturage engagées par la Région Normandie et les intercommunalités compétentes en matière de mobilité ;
- › une meilleure connaissance des aires de co-voiturage existantes sur le territoire.

Ce travail sera poursuivi en 2020 et complété par d'autres missions, notamment en lien avec le déploiement de la stratégie touristique (action 41).

46

Référent : Pierre-Denis Sens
Programme mutualisé d'activité

Suivi et évaluation du projet Le Havre Smart Port City

Le Havre Smart Port City a acté la naissance d'un écosystème d'innovation dont la finalité ultime est de créer de nouvelles sources de valeur, des entreprises, des emplois et de la confiance pour répondre aux défis qui se présentent. L'objectif premier poursuivi par le projet est de consolider la place du port comme un port de rang mondial, au bénéfice du territoire de la vallée de la Seine tout entier, grâce à une relation ville-port réinventée autour des défis du XXI^e siècle.

L'observatoire Le Havre Smart Port City, confié à l'AURH, se définit comme un outil global et dynamique de mesure des actions et de leurs effets sur le territoire. Il permettra d'animer le suivi des indicateurs, d'alimenter la documentation et d'évaluer les résultats des actions pour permettre de les valoriser, ou d'engager des mesures de correction.

L'AURH EN 2020

UNE ÉQUIPE ET DES
EXPERTISES AU SERVICE
DU TERRITOIRE



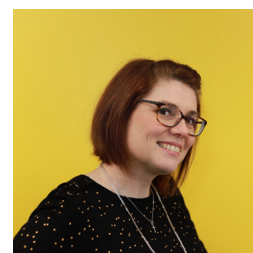
FRÉDÉRIC BEZET
URBANISTE
RÉFÉRENT STRATÉGIE URBAINE



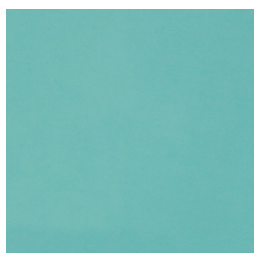
SOPHIE CAHIERRE
CARTOGRAPHE - GÉOMATICIENNE



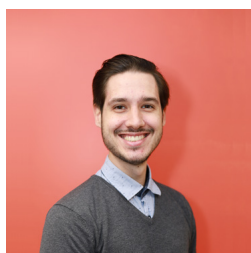
SOPHIE CAPITAINE
**RÉFÉRENTE CARTOGRAPHIE
ET ANALYSE DE DONNÉES**



CÉLINE CARRIER
INFOGRAPHISTE



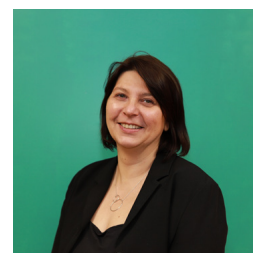
MARIE-HÉLÈNE COUSIN
DÉMOGRAPHE
RÉFÉRENTE OBSERVATOIRES



TONY DANIEL DIT ANDRIEU
ARCHITECTE
RÉFÉRENT PROJETS URBAINS



WENDY DÉCHAMPS
**ASSISTANTE
DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**



VIRGINIE DELAMARE
**CHARGÉE DE GESTION COMPTABLE
ET FINANCIÈRE**



SIMON DU MOULIN
DE LABARTHÈTE
DIRECTEUR GÉNÉRAL



ALEXIA FESQUET
**ASSISTANTE D'ÉTUDES
DÉVELOPPEMENT DURABLE**



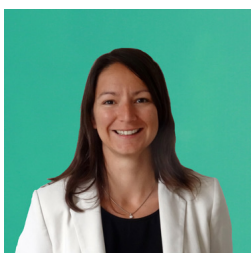
BRIGITTE FORESTIER
SECRETAIRES GÉNÉRALE



ALIX GAY
RESPONSABLE COMMUNICATION

Chaque année, le programme de travail est défini avec les partenaires adhérents qui s'entendent pour l'élaboration d'une liste de missions à réaliser par l'Agence. En dehors de ce programme, des missions spécifiques peuvent être réalisées par l'AURH sous la forme de contrat ou de convention.

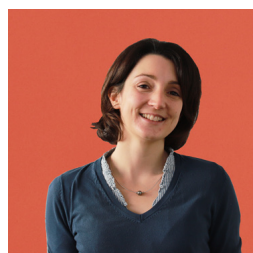
Les missions présentées dans ce programme de travail seront conduites sous la direction de Simon du Moulin de Labarhète, directeur général. Elles seront menées en mode projet, associant les domaines d'expertise de chacun : stratégie urbaine, économie, urbanisme, déplacements et transports, paysage, habitat, démographie, environnement, tourisme, gouvernance, cartographie...



ALIX GUILLEMETTE
ÉCOLOGUE
RÉFÉRENTE DÉVELOPPEMENT DURABLE



ÉLODIE HAMEL
RÉFÉRENTE INFORMATION
ET RÉSEAUX SOCIAUX



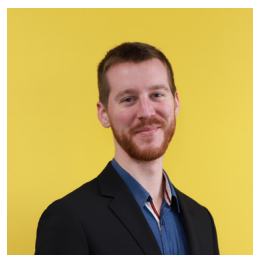
ÉMILIE LEBRUN
RÉFÉRENTE TOURISME ET ATTRACTIVITÉ



THIERRY LOCHARD
URBANISTE
RÉFÉRENT MOBILITÉS ET PROJETS URBAINS



JEAN-FRANÇOIS MARY
RÉFÉRENT DONNÉES ET
SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE



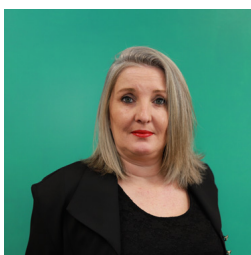
FRÉDÉRIC MOUTON
ASSISTANT D'ÉTUDES
FONCIER ÉCONOMIQUE ET MOBILITÉS



MATHILDE MUS
GÉOGRAPHE
RÉFÉRENTE DONNÉES ET TERRITOIRES



JESSY OUKOLOFF
DIRECTEUR DES ÉTUDES



CHRISTINE ROUSSEL
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE



PIERRE-DENIS SENS
RÉFÉRENT ÉCONOMIE ET TERRITOIRE



VALENTIN TAPIN
ASSISTANT D'ÉTUDES

UNE COMMUNICATION REPENSAÉE

Des nouveaux outils de communication pour davantage d'impact

Pour que ses productions évoluent avec les habitudes de lecture de ses adhérents et partenaires, l'AURH va faire évoluer ses outils de communication en 2020.

Nouveau site internet, nouvelle identité graphique, développement de l'utilisation de la vidéo, organisation d'événementiels thématiques... autant de projets qui permettront de valoriser au mieux les productions de l'Agence.

L'objectif global de la communication de l'Agence reste inchangé : (mieux) faire (re)connaître et valoriser le travail effectué par l'Agence (diversité et qualité) auprès de ses partenaires.

Un nouveau site internet

L'AURH mettra en ligne son nouveau site internet avant l'été 2020, dans un objectif renouvelé de clarté et de mise à disposition des informations utiles à ses différentes cibles (adhérents et partenaires...).

Une enquête menée en 2019 auprès des adhérents et partenaires a montré que le site était utilisé majoritairement comme un site ressource. L'Agence prendra en compte cette orientation afin de mettre en ligne des informations permettant d'apporter des données et expertises fines à ses lecteurs.

Une nouvelle identité visuelle

Pour afficher une image en cohérence avec son ADN et pour valoriser ses productions (analyses, cartographies, infographies), l'AURH va développer une nouvelle identité visuelle d'ici l'été 2020.

Les objectifs fondamentaux des productions seront conservés (lisibilité, mise en valeur des contenus, sérieux) mais en modernisant la charte graphique.

Une nouvelle charte cartographique

Dans un second temps, la charte cartographique fera elle aussi l'objet d'une redéfinition en adéquation avec la nouvelle charte graphique définie.

La cartographie est un savoir-faire reconnu de l'AURH. Comme pour la révision de l'identité graphique, une révision de la charte cartographique est nécessaire pour continuer à traduire au mieux l'information en cartes. L'objectif sera également de renforcer visuellement l'identification de travaux de l'Agence.

La réflexion sur la complémentarité print et web

L'impression des documents pose aujourd'hui questions : quels documents imprimer ? pour qui ? quels documents ne diffuser qu'en version numérique ?

L'AURH s'interroge mais souhaite apporter des réponses raisonnées. Le tout numérique ne semble pas une option adéquate, la lisibilité et l'impact de certains documents étant plus optimum sous format papier.

Lors d'une enquête menée en 2019, près de deux tiers des adhérents et partenaires ont exprimé le souhait de ne recevoir les publications qu'au format numérique. Un tiers juge donc que le papier reste un medium indispensable à la bonne appréhension des publications.

Engagée en 2020 dans une démarche plus vertueuse, l'impression écologiquement responsable est un premier pas obligatoire (impression sur du papier issu de forêts gérées durablement, usage parcimonieux des vernis et pelliculage, recours à des imprimeurs labellisés...).

Une réflexion plus poussée pourrait aboutir à l'envoi des documents papiers uniquement aux interlocuteurs en exprimant le souhait.

L'AURH s'engage à mener une réflexion en 2020.

Abonnez-vous à nos outils numériques !

Si ce n'est pas encore fait, vous pouvez vous abonner à nos outils numériques. Ils évolueront très certainement en 2020 (format, périodicité), mais vous pourrez continuer à nous suivre !

Pour connaître l'actualité de l'AURH : la newsletter trimestrielle (abonnez-vous sur www.aurh.fr, en bas de la page d'accueil), le compte Twitter @aurh_officiel et le compte LinkedIn

Pour suivre la veille territoriale proposée par l'AURH : le compte Twitter @aurh_veille et le compte Scoop.It!

Des missions de communication pour ses partenaires

Dans le cadre de son programme mutualisé d'activité ou de convention dédiée, en complément d'actions précédemment citées dans le programme de travail, l'AURH accompagne deux de ses partenaires pour des missions communication :

- › le Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, tant pour sa communication institutionnelle que pour sa communications projets ;
- › l'ENSP dans la communication de la fiche 1.3 du CPIER.

» » » Les référentes

› Communication : *Alix Gay*

› Information et réseaux sociaux : *Élodie Hamel*

› Infographie - PAO : *Céline Carrier*

› Cartographie : *Sophie Capitaine*

LA GESTION DES DONNÉES ET LE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Pour alimenter ses réflexions, l'Agence mobilise un ensemble de données nécessaires à la compréhension et à la réalisation des études et projets menées pour ses adhérents.

La démarche « Données et SIG » est un processus technique interne allant de la veille permanente sur la donnée à l'intégration dans le système d'information, sa structuration et son analyse critique avant la mise à disposition à l'équipe pour son exploitation.

Aujourd'hui, l'AURH mobilise près d'une centaine de sources de données autour de grandes thématiques d'expertise (habitat, économie, mobilité, environnement, agriculture, démographie...). Elles permettent d'alimenter des diagnostics et des analyses fines pour comprendre et expliquer des phénomènes, pour expliquer et justifier des prises de position, par croisement de données, interpolation, projection...

Les productions statistiques et cartographiques qui en découlent sont alors remises aux commanditaires ou mises à disposition des adhérents sous différentes formes : notes de synthèses, études, outils de cartographie interactive, tableaux de bord...

Fort de son expertise en matière de gestion de système d'information géographique, l'AURH joue aussi le rôle de transfert de compétences en partageant bonnes pratiques, méthodes et outils, auprès des partenaires désireux d'étendre leur savoir-faire en la matière.

» » » » Les référents

» Stratégie données : *Mathilde Mus*

» Système d'information géographique : *Jean-François Mary*

UNE ASSISTANCE ET UNE ADMINISTRATION GÉNÉRALE FACILITATRICES

Essentiel au bon fonctionnement de l'Agence, le secrétariat général accueille, conseille, écoute, organise, prépare, trie, relaye, classe, commande, règle... pour permettre à l'ensemble de l'équipe de travailler dans un environnement le plus serein possible.

» » » » Les référentes

» *Brigitte Forestier* : Secrétaire générale

» *Virginie Delamare* : Chargée de gestion comptable et financière

» *Wendy Dechamps* : Assistante de la direction générale

» *Christine Roussel* : Assistante administrative en charge de l'accueil

RÉCAPITULATIF DES ACTIONS 2020

AXE 1

PROSPECTIVE ET POLITIQUES PUBLIQUES

1. Conseil de développement Le Havre Seine Métropole	6
2. Vallée de la Seine - CPIER 1.3 - Connaissance des paysages et de leur évolution	7
3. Veille, ressources documentaires et réseaux Sociaux	8
4. Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole - Enjeu-actions : Faire naître un littoral métropolitain	8
5. Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole - Enjeu-actions : Adapter les politiques publiques au vieillissement	8
6. Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole - Enjeu-actions : quartiers Sud, une interface ville-port économique	8
7. Observatoire de l'immobilier d'entreprise	9
8. Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole - Observatoire habitat et foncier	9
9. Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole - Analyse de la vacance dans le parc de logements	9
10. Caux Seine Agglomération - Observatoire des loyers	9
11. Ville du Havre - Observatoire « Le Havre Ensemble »	10
12. Ville du Havre - Portraits statistiques de territoires	10
13. Alcéane - Mission d'accompagnement pour la mise en place d'une plateforme d'informations géographiques	10
14. Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole - Évaluation du plan de déplacements urbains à mi-parcours	10
15. Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole - Cahiers de la mobilité	11
16. Vallée de la Seine - Dispositif d'observation, d'études et de prospective	11
17. Données clés de l'Estuaire de la Seine	11

AXE 2

STRATÉGIES URBAINES ET TERRITORIALES

18. Cœur métropolitain de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole	12
19. Master Urbanité Université du Havre - Projet professionnel étudiants	13
20. Communauté de communes Pont-Audemer / Val de Risle - Étude prospective	14
21. Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole - Accompagnement à l'élaboration de la stratégie territoriale	14
22. Anticiper l'évolution des documents d'urbanisme de la Pointe de Caux	14
23. Modifications des SCoT des Hautes Falaises et Le Havre Pointe de Caux Estuaire	14
24. Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole - Élaboration du plan vélo	14
25. Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole - Poursuite du programme local de l'habitat	15
26. Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole - Préfiguration plan climat air-énergie territorial	15
27. Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole - Accompagnement pour la réalisation d'une ligne C de tramway	15
28. Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole - Étude foncière	15
29. Vallée de la Seine - CPIER 1.4 - Requalification des sites stratégiques	16
30. Ville du Havre - Projet urbain Sequence	16
31. Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole - Assistance à maîtrise d'ouvrage « Projets urbains » STOC	16
32. Ville de Sainte-Adresse - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le projet urbain Cap de la Hève	16
33. Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole - Programme opérationnel régional : aide aux financements des projets communautaires	17

34. Communauté de communes Cœur Côte Fleurie - Réalisation du volet Mobilités du plan climat air énergie territorial	17
35. Port-Jérôme-sur-Seine - Projet Europan	17
36. Collaboration avec la Maison de l'architecture de Normandie - Le Forum	17
37. Programme de travail régional de la coopération des agences d'urbanisme normandes	17

AXE 3

ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES

38. Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine - Schéma directeur pour la gestion des déchets ménagers	18
39. Vallée de la Seine - Contribution à la rédaction du 2^e contrat de plan interrégional État-Régions	19
40. Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole - Toile des formations	20
41. Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine - Mise en œuvre de la stratégie de développement touristique et de promotion du territoire de l'estuaire de la Seine	20
42. Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine - Vers une stratégie alimentaire métropolitaine	20
43. Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine - Analyse prospective sur le foncier économique de l'Estuaire en lien avec les compensations environnementales	21
44. Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine - Open data	21
45. Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine - Plan Mobilités	21
46. Suivi et évaluation du projet Le Havre Smart Port City	21

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AURH

Collectivités

EPCI : Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole*

Caux Seine agglo*

Communauté de communes Cœur Côte Fleurie*

Agglomération Fécamp Caux Littoral*

Communauté d'agglomération Lisieux - Normandie*

Communauté de communes de Pont-Audemer / Val de Risle*

Communauté de communes du pays de Honfleur-Beuzeville

Communauté de communes du Roumois Seine

Communauté de communes Yvetot Normandie

Syndicat mixte du Pays des Hautes Falaises*

Communes : Le Havre*, Beuzeville, Cauville, Deauville, Épouville, Épretot, Étainhus, Fontaine-la-Mallet, Fontenay, Gainneville, Gommerville, Gonfreville-l'Orcher, Graimbouville, Harfleur, La Cerlangue, La Remuée, Les Trois Pierres, Lisieux, Manéglise, Manneville, Montivilliers, Notre-Dame-du-Bec, Octeville-sur-Mer, Oudalle, Pont-Audemer, Rogerville, Rolleville, Sainneville-sur-Seine, Sainte-Adresse, Saint-Aubin Routot, Saint-Gilles-de-la-Neuville, Saint-Laurent-de-Brévedent, Saint-Martin-du-Manoir, Saint-Romain-de-Colbosc, Saint-Vigor-d'Ymonville, Saint-Vincent-de-Cramesnil, Sandouville

État et ses représentants

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Normandie*

Direction départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de la Seine-Maritime*

Direction départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de l'Eure*

Direction départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) du Calvados*

Membre de droit :

Préfet de Normandie ou son représentant*

Membres avec voix consultatives :

Directeur régional des finances publiques de Normandie*

Secrétaire général aux Affaires régionales (SGAR) de Normandie*

Régions et départements

Région Normandie*

Département de Seine-Maritime

Département de l'Eure*

Chambres consulaires

Chambre de commerce et d'industrie Seine Estuaire*

Chambre de métiers et de l'artisanat de Seine-Maritime

Chambre d'agriculture de Seine-Maritime

Autres membres

Pôle métropolitain de l'Estuaire de la Seine*

HAROPA - Port du Havre*

HAROPA - Port de Rouen*

Logistique Seine-Normandie*

Établissement public foncier de Normandie (EPFN)*

Agence régionale de la Santé de Normandie

Alcéane

Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de Seine-Maritime

Direction régionale des Affaires culturelles de Normandie

Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie

Direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale de Normandie

École nationale supérieure du paysage Versailles-Marseille

Groupe hospitalier du Havre

INSEE Normandie

Institut du droit international des transports

Maison de l'architecture de Normandie

Parc naturel régional des boucles de la Seine normande

Rectorat de l'Académie de Rouen Région Académique Normandie

Synerzip-LH

Université du Havre

*Les membres de l'assemblée générale indiqués par une * constituent le conseil d'administration de l'Agence*



Agence d'urbanisme de la région du Havre
et de l'Estuaire de la Seine

4 quai Guillaume Le Testu
76063 LE HAVRE cedex

aurh.fr | Tél. : 02 35 42 17 88 | Fax : 02 35 21 51 57

